

PA-UfM



AP-UpM

PARLIAMENTARY ASSEMBLY – UNION FOR THE MEDITERRANEAN

ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE – UNION POUR LA MÉDITERRANÉE

الجمعية البرلمانية للاتحاد من اجل المتوسط

Commission pour la promotion de la qualité de la vie, les échanges entre les sociétés civiles et la culture

RECOMMANDATION

Lutte contre le radicalisme, dialogue interreligieux et développement économique comme outils pour un nouveau pacte euro-méditerranéen

**La Commission pour la promotion de la qualité de la vie, les
échanges entre les sociétés civiles et la culture :**

1. Se déclare profondément préoccupée par l'instabilité persistante de la région méditerranéenne, ravagée par des conflits anciens et nouveaux qui nécessitent des réponses efficaces et coordonnées de la communauté internationale pour contribuer au rétablissement de la paix et au développement socio-économique de la région; est convaincue que l'Union pour la Méditerranée peut contribuer efficacement à trouver des solutions aux crises de la région car elle est la seule plate-forme qui maintient le dialogue et les liens de communication entre les parties ;
2. Souligne que les processus de stabilisation menant à la paix sont le résultat d'un développement culturel et éducatif qui commence dès la plus jeune enfance et qui constitue la base pour la construction d'une société fondée sur le respect, la tolérance et la réciprocité ; considère en effet que la culture et l'éducation sont fondamentales pour combattre les

radicalisations et reconnaît leur rôle de prévention dans le contraste à l'islamophobie et au fondamentalisme ; est convaincue que l'esprit d'unité, la cohésion sociale, la croissance collective, les valeurs partagées dans la diversité de chacun au travers des diversités intrinsèques sont des concepts qui doivent être enracinés chez l'être humain dès la plus tendre enfance ; le processus de croissance des jeunes permettra de construire, dans le futur, des sociétés intégrées capables d'éradiquer les guerres et les conflits ;

3. Note que les conflits en cours ont conduit à l'exode de millions de personnes, à une crise humanitaire et à une situation d'urgence qui a notamment affecté les pays limitrophes, lesquels, étant déjà accablés par les conséquences migratoires des conflits précédents, se trouvent à devoir gérer des situations au bord de l'effondrement sans recevoir un soutien financier et logistique adéquat. La Commission sollicite la communauté internationale à mobiliser des ressources supplémentaires et des stratégies concertées pour les réfugiés et à soutenir de façon adéquate les pays dans leur effort d'accueil;
4. Souligne qu'il y a d'autres causes qui nourrissent les flux migratoires, comme la pauvreté, le chômage (notamment le chômage des jeunes), la corruption, l'exclusion sociale et l'inégalité et le changement climatique; estime que le gouvernement et la communauté internationale dans son ensemble devraient prêter attention à contrecarrer ces causes profondes;
5. Est profondément préoccupée par le phénomène de la radicalisation violente et de l'extrémisme qui gagnent du terrain et constituent une grave menace pour la sécurité des personnes et la stabilité des pays; reconnaît le caractère central de l'échange de bonnes pratiques et l'élaboration de stratégies partagées pour les prévenir et les contraster à travers la formulation d'une stratégie globale qui s'attaque aux sources et

s'appuie sur une coopération renforcée entre les deux rives de la Méditerranée;

6. Souligne la nécessité de développer une compréhension commune des effets et de l'impact du terrorisme sur les populations et sur la bonne gouvernance dans la région méditerranéenne ; souligne la nécessité d'éviter les effets contre-productifs des politiques antiterroristes répressives sur l'espace politique de la société civile ; rappelle que le respect des droits de l'homme pour tous et l'état de droit sont des bases fondamentales pour la lutte contre l'extrémisme;
7. Attire l'attention sur les prisons, devenues un lieu privilégié de radicalisation et de recrutement, et sur la nécessité de promouvoir - dans les établissements pénitentiaires comme dans les centres d'accueil -pour les demandeurs d'asile, des parcours de formation et d'assistance spirituelle, afin que les institutions religieuses puissent contribuer à la prévention de la radicalisation et à la détection des situations à risque;
8. Souhaite la promotion de cours de formation et de l'éducation dans les prisons afin de développer la pensée critique qui permet de faire face aux tentatives de recrutement, de fournir les compétences nécessaires pour une inclusion active dans la société, et notamment dans le marché du travail, et de profiter des bonnes pratiques au niveau des partenariats entre les prisons et la collectivité. L'attention devrait également se porter sur les jeunes, puisqu'ils figurent parmi les populations à risque, qui sont plus vulnérables à la radicalisation. L'instabilité économique et sociale d'aujourd'hui rend les jeunes citoyens plus sensibles au recrutement, d'où l'importance de l'investissement public dans l'éducation et la formation de qualité, ainsi que dans la création d'emplois;
9. Condamne fermement les attentats et les persécutions visant les minorités religieuses et estime qu'il crucial de renforcer les

actions protégeant la liberté de culte, la diversité religieuse et le dialogue interreligieux;

10. Condamne fermement toute tentative visant à assimiler l'islam, religion de paix, aux phénomènes de violence ; attire également l'attention sur le problème de l'islamophobie croissante, qui trouve souvent une caisse de résonance sur internet et dans les médias, et met en garde contre les conséquences dangereuses d'une façon déformée et stéréotypée de traiter les questions liées à l'immigration et au monde islamique. Souligne l'importance du dialogue interculturel et interreligieux comme moyen puissant de lutter contre l'intolérance et l'extrémisme; rappelle la nécessité de développer l'enseignement de l'histoire du fait religieux en insistant sur la dimension pacifique des religions, tout en sensibilisant les enseignants et en élargissant les programmes scolaires dans ce domaine. Invite les collectivités locales à développer des stratégies locales pour promouvoir le dialogue et des forums interreligieux afin d'encourager la cohésion et lutter contre l'islamophobie en mettant en exergue le rôle de l'éducation dans la promotion du dialogue interreligieux;
11. Considère la pauvreté, l'instabilité politique, la crise prolongée, l'oppression, la marginalisation, le manque d'emplois, d'éducation et de perspectives, ainsi que les discriminations comme des facteurs qui encouragent les processus de radicalisation; considère qu'intervention de la part des principaux acteurs internationaux est urgente pour stabiliser la région méditerranéenne, pour soutenir les économies, les processus démocratiques et les institutions démocratiques des pays les plus en difficulté et pour valoriser le potentiel de développement socio-économique de tous les pays de la région, afin d'atteindre une intégration politique et économique accrue entre les pays du Sud de la Méditerranée, d'une part, et entre les pays situés de chaque côté de la Méditerranée, d'autre

part, afin de résoudre les crises actuelles et satisfaire les intérêts communs à long terme;

12. Souligne que la lutte contre le radicalisme ne peut être menée uniquement à travers les systèmes de contrôle, de police et de renseignement, mais qu'il faut également investir dans l'éducation et la formation, promouvoir une culture du dialogue, du respect de la diversité et de la confiance mutuelle entre les peuples de tous les pays et religions, surtout vis-à-vis des jeunes, qui, s'ils sont motivés et guidés de façon appropriée, surtout à travers l'éducation dans toutes ses formes, peuvent atteindre des résultats extraordinaires tant en termes de réussite professionnelle que pour l'affirmation des valeurs d'une société multiethnique, multiculturelle et tolérante. Rappelle que les deux facettes de cette lutte - prévention et répression - doivent rester distinctes;
13. Met en exergue que la lutte contre l'islamophobie inclut également la promotion de la liberté religieuse et de la liberté d'expression par les autorités des pays de la région méditerranéenne. Rappelle aussi que le discours de haine, l'islamophobie et la discrimination contribuent à l'exclusion et peuvent encore renforcer la radicalisation religieuse des jeunes. Souligne le caractère central de la formation religieuse dans la prévention de la radicalisation. Dans ce contexte, met en exergue l'expérience de formation des Imams et des Mourchidates de l'institut Mohamed VII et l'accord de coopération entre France et Maroc en la matière;
14. En abordant la « question des jeunes » dans la région méditerranéenne, estime qu'il est crucial d'offrir à court terme une perspective future aux jeunes de la région méditerranéenne et de les impliquer dans la formulation des politiques qui les concernent, en promouvant aussi l'entrepreneuriat des jeunes par une coopération accrue entre le secteur public et le secteur privé. D'ici 2030 il y aura environ trente millions de jeunes à la

recherche d'un emploi ; à cette fin, il faut identifier des stratégies de formation appropriées, tenant compte des débouchés dans le marché de travail, en élargissant les programmes d'échange, notamment Erasmus+ et Erasmus mundus, et en renforçant la coopération entre les universités et les entreprises dans la région euro-méditerranéenne afin d'offrir des stages et des emplois pour les jeunes, de manière à former des nouvelles générations ouvertes au dialogue et à la discussion et créer une identité euro-méditerranéenne 2030 ;

15. À ce propos, réitère son plein soutien et son appréciation pour les projets initiés par le Secrétariat de l'Union pour la Méditerranée, en particulier ceux ayant trait à la formation de citoyens responsables, aux programmes d'éducation secondaire, universitaire et postuniversitaire et aux programmes visant à la promotion du respect des droits de l'homme et au renforcement de l'éducation et de l'emploi des femmes et des jeunes, appelle à renforcer l'implication de la société civile dans le débat sur les défis régionaux et les solutions possibles en matière de prévention et de lutte contre l'extrémisme et la menace terroriste à tous les niveaux; ces initiatives sont un exemple de bonnes pratiques à même de fournir des réponses concrètes aux besoins de la région.